

Le Valais champion suisse du vent

ÉNERGIE ÉOLIENNE ► Les deux machines de la société RhônEole ont cumulé une production de plus de 10 millions de kWh en 2009. Un record qui devrait être battu l'an prochain par le parc du Mont-Crosin (BE).

OLIVIER HUGON

Un peu plus de 10 millions de kilowattheures. Jamais une société productrice d'énergie éolienne n'avait atteint un tel score dans notre pays. C'est bien évidemment RhônEole S.A., la société basée à Collonges, qui l'a fait, grâce à deux machines: celle de Collonges et celle de Martigny. La première a produit 4,92 millions de kWh en 2009. La seconde 5,117 millions. Cette éolienne dite du Mont-d'Ottan, mise en service en mai 2008, réalisait ainsi son premier exercice complet. «On a eu une toute petite déception à Martigny», admet Nicolas Mettan, président de RhônEole, «la machine est plus puissante que celle de Collonges et la différence de production n'est finalement pas si énorme.» Avec le recul, il semblerait en effet que si l'éolienne de Martigny est plus productive en été, durant les mois d'hiver, notam-

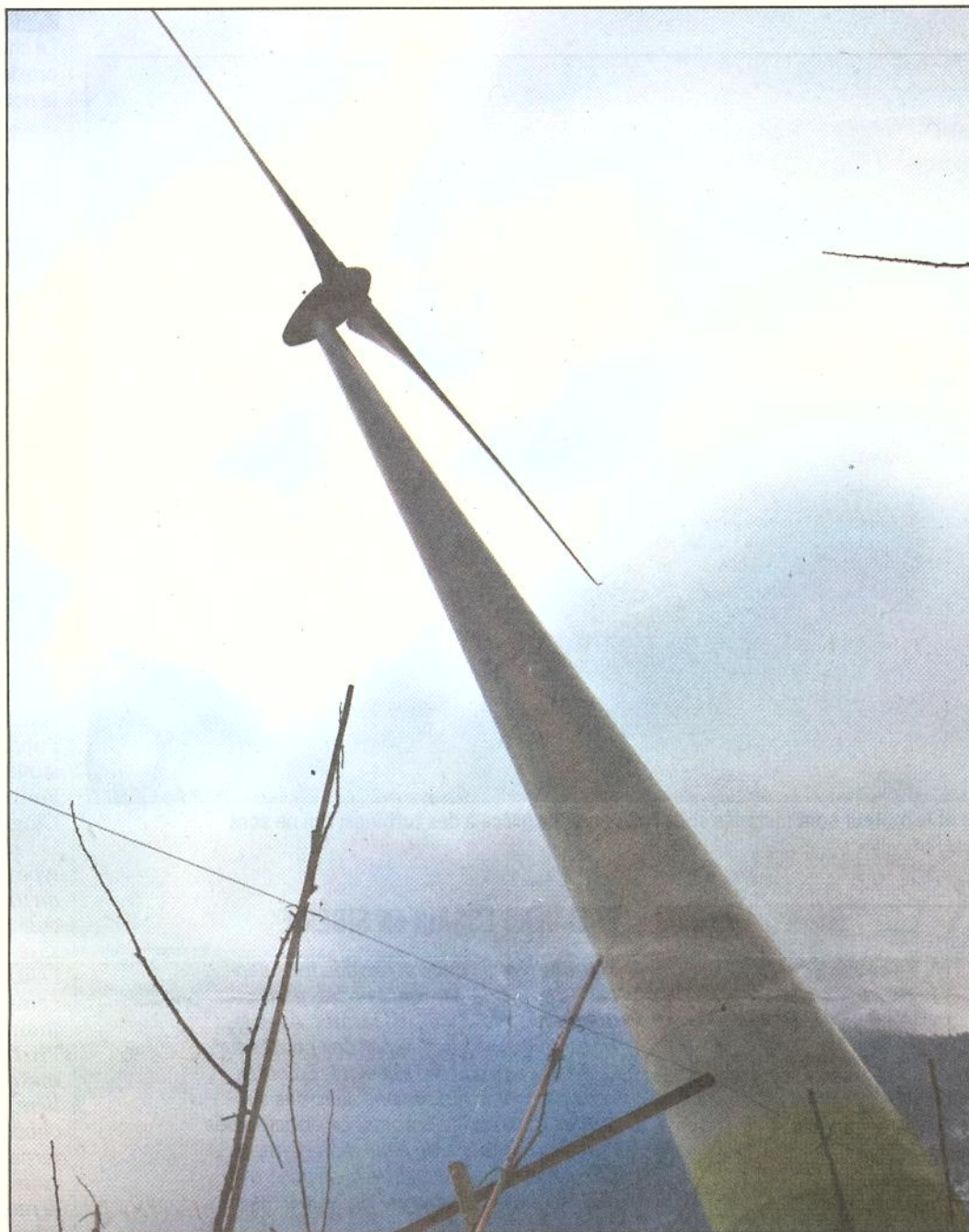


«On a eu une toute petite déception du côté de Martigny»

NICOLAS METTAN
PRÉSIDENT DE RHÔNEOLE S.A.

ment sous l'influence du foehn, c'est l'éolienne Cime de l'Est qui produit davantage. Et l'an dernier, les épisodes de foehn ont été particulièrement violents notamment en décembre. A titre indicatif, le record journalier a été enregistré à Collonges le 22 décembre dernier, avec des vents soufflant entre 37 et 90 km/h. L'éolienne a produit ce jour-là 48 430 kWh. Pour un total, sur le mois de décembre, de 642 400 kWh. Du côté des records de vent, les instruments de mesure ont enregistré des rafales allant jusqu'à 129 km/h à Martigny et 123 km/h à Collonges.

Ce record sera vraisemblablement battu l'an prochain du côté du Jura. Au Mont-Crosin plus précisément, où le parc éolien composé de huit machines, produisait annuellement environ 9 millions de kWh. Jusqu'ici. Puisqu'en 2010, huit nouvelles éoliennes seront construites, pour un investissement qui se monte à 52 millions de francs. «Le fait que nous détenions le record national avec deux turbines n'est pas vraiment rassurant sur le développement de cette technologie dans notre pays», ironise Nicolas Mettan, «nous avons pris énormément de retard sur les autres pays européens. Cela s'explique notamment par notre topographie, l'exiguïté de notre territoire qui n'est pas plat. Et puis, on n'a pas les bords de mer des pays du nord. Ici, on est proche de tout...» Côté fiabilité, la technologie allemande semble faire ses preuves. Une seule panne importante a été enregistrée à Martigny, quelques jours avant Noël. Deux jours de perte de production. Les techniciens qui assurent la maintenance viennent depuis le sud de l'Allemagne... «Ça pose notamment certaines questions pour les projets annoncés sur le sommet des crêtes, avec des accès difficiles voire impossibles en hiver. Il y aurait des pertes de production de plusieurs semaines et des problèmes de rentabilité.»



Les éoliennes valaisannes sont les championnes suisses de la catégorie. Un résultat qui peut paraître réjouissant, mais qui montre aussi le développement très lent de cette technologie dans notre pays. HOFMANN

UN PEU DE PATIENCE

Dans le Jura bernois, la première éolienne a été construite en 1996. Il aura donc fallu attendre quinze ans pour y voir un réel signe de développement. En Valais, le projet de parc éolien des Dents-du-Midi à Collonges-Doré, qui prévoit la construction de deux machines supplémentaires, est toujours dans l'attente d'une homologation du Conseil d'Etat. «Le dossier a dû être complété pour être conforme aux exigences du nouveau concept cantonal pour la promotion de l'énergie éolienne», explique Nicolas Mettan, «une décision est attendue pour les premiers mois de l'année 2010.» Du côté de Martigny-Vernayaz, une démarche pour la reconnaissance du parc éolien comme «site propice» selon le concept cantonal a été engagée. «Sur cette base, le plan d'aménagement détaillé du futur parc éolien sera élaboré. Mais nous devons en particulier tenir compte des ob-

jectifs d'aménagement du territoire de la commune de Martigny avec qui nous collaborons étroitement. Même si nous sommes impatients de voir ces projets se développer, nous devons donc faire preuve d'un peu de patience.»

Au niveau cantonal, le processus de désignation des sites propices suit son cours. «Un délai avait été donné au 30 septembre 2009 aux porteurs de projets pour fournir des dossiers destinés à un examen des sites», précise Joël Fournier, ingénieur au Service cantonal de l'énergie. «nous avons reçu 4 dossiers entre mi-octobre et mi-novembre. Le groupe de travail a examiné ces dossiers et des lettres sont en préparation pour les porteurs de projets.» Elles font état du résultat de l'examen des dossiers et demandent des compléments et/ou des modifications du périmètre du site. OH